
MARRAKECH – Coordination de la francophonie

Mardi 8 mars 2016 – 08h00 à 09h15 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

ERIC ADJA :

Bonjour à tous et à toutes, en ce 8 mars. Permettez-moi de présenter – de souhaiter une bonne fête aux femmes puisque c'est la Journée internationale des femmes. Il était de bon temps de souhaiter à vous toutes parmi nous qui éclairez cette salle et qui lui a accordé une lumière particulière, n'est-ce pas?

[Applaudissements]

Voilà. Puisque c'est ma deuxième participation à une réunion de l'ICANN, permettez que je me présente rapidement. Je suis Eric Adja, directeur de la Francophonie numérique. Depuis quelques jours, en fait, à la faveur d'une fusion entre la direction de la Francophonie numérique et de la Francophonie économique à l'OIF, donc, je suis maintenant directeur adjoint de la Francophonie économique et numérique. Puisque, bon, le numérique – la nouvelle vision du [secteur général], c'est que le numérique fasse partie de l'économie numérique, ce qui veut dire que cet entretien que nous avons, cette concertation a aussi une valeur aux yeux de madame Jean parce que le numérique est devenu aujourd'hui, pour la francophonie, une de nos priorités étant donné que nos chefs d'État ont consacré toute

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

une stratégie depuis 2012 à la Francophonie numérique à part entière, et qui devient aujourd’hui un des bras armés de la vision économique de la francophonie.

Je vais coprésider cette séance avec mon collègue Emmanuel Adjovi. C’est la force d’une équipe. C’est pouvoir travailler ensemble. Et je voudrais souhaiter la bienvenue à nos différents collègues ci-présents des différents pays représentés. Pour les personnes que je n’ai pas pu rencontrer jusqu’à présent, j’aurai l’occasion justement dans d’autres périodes de pouvoir faire connaissance. Et je voudrais souhaiter tout particulièrement la bienvenue à monsieur Mathieu Weil pour avoir accepté dans les minutes qui suivent, donc, de présenter tout ce qui concerne la responsabilité pour éclairer ces différents entretiens.

Je vais donc tout à l’heure aussi – certainement, il y aura une phase – comme il s’agit d’un temps assez limité d’une heure, donc il va y avoir des phases de discussion, je vais laisser la parole, en fait, à Emmanuel pour présenter brièvement le Programme, tout en remerciant l’ICANN, notamment le vice-président, monsieur Jean-Jacques Sahel, pour avoir accepté – qui nous a aidés à organiser cette séance, même si l’heure est assez tôt. Le monde, dit-on, appartient à ceux qui se lèvent tôt. Donc, je reconnais toutes les fois où vous l’avez fait, d’être ici, si nombreux, merci. Et merci à Madame qui nous aide pour la traduction... je ne sais pas son nom... Merci à Renata et Melina

pour leur aide. Merci à tous. Je laisse la parole à Emmanuel. Et bonne concertation, je vous remercie.

EMMANUEL ADJOVI : Bonjour à tous. Nous allons aller à l'essentiel pour pouvoir gérer les 60 minutes qui nous sont offertes dans le cadre de cette concertation, de cette réunion.

Nous avons une réunion en deux temps, deux grands mouvements. Il y a une première partie, comme vous le voyez au tableau, si j'ose dire, la présentation de Mathieu Weil, qu'on ne présente plus, hein? Je ne veux plus le présenter. Je crois que ce n'est même plus... Il se présente de lui-même! Il suffit de le voir et on sait qui il est! Donc, c'est fait.

Donc... Et après ça, il y aura une Q & R. Et il y aura une deuxième phase, un deuxième mouvement qui concernera un tour de table par rapport à notre travail de concertation, notre préoccupation fondamentale, ces voies, comment améliorer le travail qui se fait, comment faire en sorte que nous soyons plus fort dans la communauté ICANN et quelles stratégies mettre en place. Donc, on aura le temps de revenir là-dessus. Je voudrais laisser la parole à Mathieu.

MATHIEU WEIL :

Merci beaucoup, Emmanuel. Merci à l'OIF d'organiser ces sessions de coordination francophone qui sont quand même aussi un espace toujours de respiration pour nous autres, francophones. Même dans ce pays, le Maroc, qui est francophone, nous nous retrouvons immergés dans un univers quand même très anglo-saxon et il devient parfois difficile de savoir quelle langue on est en train de parler. Donc, là, au moins, les choses sont très claires et c'est très agréable. Et d'autant plus que nous avons effectivement un certain nombre d'intérêts communs à défendre, comme ce sera au programme un petit peu plus tard.

Donc, merci infiniment de ne pas m'avoir présenté. Je dirais que la présentation sur les propositions relatives à la redevabilité de l'ICANN ou l'accroissement de sa responsabilité, mais, de fait, la réforme de la gouvernance de l'ICANN, c'est un petit peu pareil, c'est-à-dire qu'on ne les présente plus. Je pense que si vous avez déjà assisté aux sessions cette année – je vois quand même beaucoup de visages que j'ai vus dans différentes réunions cette semaine –, normalement, vous n'en pouvez plus. C'est des termes qu'on rabâche à longueur de journée, et je pense que je vais faire extrêmement bref. Il y a des propositions sur la table qui sont des propositions de séparation des pouvoirs au sein de l'ICANN pour que le Conseil d'administration ne soit plus tout puissant, mais équilibré par, d'une part, une définition plus

précise de ce qu'est la mission de l'ICANN et de ce qui est en dehors de la mission de l'ICANN. D'autre part, un système d'appel qui soit beaucoup plus fort, donc qu'il y ait des décisions qui s'imposent, mais aussi qui soient constituées d'un panel divers d'experts qui soient amenés à être sollicités, plutôt que de faire sélectionner par un organisme tiers, un panéliste ici et là qui va rendre des décisions en fonction de son humeur du jour, peut-être, un petit peu des textes, on l'espère, d'avoir un véritable panel. Donc, un processus de sélection sera quelque chose d'extrêmement important pour la francophonie parce qu'on le sait bien, il y a deux conceptions du droit qui s'opposent : la vision Anglo-saxonne, *common law*, etc., et la vision dans laquelle beaucoup d'entre nous – pas tous – sont impliqués, le romano-germanique... Donc, vraiment, ça, ce sont des éléments importants.

Troisième élément d'équilibre vis-à-vis du Conseil d'administration de l'ICANN, cette fameuse communauté aux pouvoirs renforcés, la communauté en capacités, si on veut vraiment faire du néologisme. Mais « capacité renforcée », dans laquelle les acteurs seront la Communauté des numéros, des adresses; la Communauté des ccTLDs, comme l'AFNIC; la Communauté des gTLDs, le GNSO; At-Large, la représentante des utilisateurs, et les gouvernements. Donc, ça, ce sont — c'est, évidemment, la source d'un grand nombre de débats cette

semaine puisque les textes sont soumis à l'approbation de chacune des organisations internes de l'ICANN, qui a signé la charte de notre groupe de travail. Nous en sommes à trois sur six qui ont approuvé le rapport. Le Comité sur la sécurité : cinq. Les adresses, SOs, et At-Large. Et bien entendu, les débats au GAC ont largement commencé. Les débats au ccNSO commencent aujourd'hui et le GNSO a déjà commencé à y travailler, mais ils se rencontrent demain. Donc, d'ici, théoriquement, jeudi, le rapport sera entériné ou alors enterré. C'est à peu près ça le... l'histoire.

Il restera beaucoup à faire puisque ces propositions, ce sont des propositions de réforme un peu structurelles, mais on ne change pas encore la culture. Il reste beaucoup de choses à changer, et ça fait partie de ce que l'on appelle « le deuxième paquet de travail » qui est, et qui inclus, des éléments essentiels, de mon point de vue personnel beaucoup plus que de *co-chair* du groupe. Et notamment, celui sur la diversité, qui sera un sujet extrêmement polémique dans l'ICANN. Vendredi, nous avons eu une réunion de notre groupe de travail et l'un des participants – je ne le citerai pas, mais enfin, il y a transparence des débats, donc on peut le retrouver – disait : « Il est hors de question d'imposer des limites ou des mesures qui favorisent les uns ou les autres parce que l'ICANN est une méritocratie et il ne faut pas que ça change ». Bref, on connaît tous ces débats. Ces débats, il

existe depuis des années. D'ailleurs, ils vont se reproduire dans une organisation où quatre ou cinq pays représentent près des deux tiers des participants. Et ils maîtrisent la langue, qui est la langue de travail, etc. Et donc, il faudra être créatif, uni, soudé, pour essayer de faire évoluer ce qui est en fait une culture d'organisation. Ça prendra du temps. Il ne faut pas se donner d'objectifs trop inatteignables, mais il faut faire évoluer cela parce que c'est la condition indispensable, et ça, on a une chance dans le groupe *accountability*, c'est qu'on a un certain nombre d'experts de l'extérieur qui sont intervenus, et leur message constant, il est de dire que si l'ICANN a l'ambition de servir ce que – en anglais, on l'appelle le *global public interest*, ce qui se traduit très mal d'ailleurs en français... Il y a quelques notions derrière *global public interest* en anglo-saxon qui ne passent pas très bien...

[Discussions entremêlées]

L'intérêt public mondial, bon, si on souhaite le servir, l'atteindre, alors, la meilleure façon de le faire – ce n'est pas une garantie, mais la meilleure façon de le faire, c'est de s'assurer que ceux qui participent aux décisions représentent ceux vers qui on souhaite s'adresser de manière équilibrée. Beaucoup de notions derrière, mais on espère qu'on aura, même après la transition, encore un effet de levier suffisant pour pouvoir avancer là-dessus. Il y a au sein du Conseil d'administration de

l'ICANN, au sein d'un certain nombre d'organisations, comme le GAC, mais pas seulement — au niveau des ccTLDs, on a aussi pas mal d'ambition sur ce thème —, quelques dynamiques, et il faudra pouvoir entretenir cela. Et je pense que c'est — aujourd'hui, il y a des propositions à approuver. Il faut déjà être en réflexion sur la phase suivante pour pouvoir y être présent. Et donc, c'est pour ça que je fais un point spécial là-dessus. Je m'en teindrai là, peut-être, pour mon résumé et pour qu'on puisse échanger et que je puisse répondre à vos questions. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

EMMANUEL ADJOVI :

Merci infiniment, Mathieu, pour ces éléments d'introduction et en même temps de mobilisation pour l'action. Parce qu'il s'agit de nous informer du travail qui a été fait. Et je voudrais ici rendre hommage à Mathieu qui a représenté la sensibilité francophone au sein du Groupe de travail sur la redevabilité, responsabilité de l'ICANN, et ils ont fait un travail énorme, et je crois que le mot est faible par rapport à ce qu'ils ont vécu. Et je voudrais, en cette journée de la femme, rendre hommage à sa femme.

[Applaudissements]

MATHIEU WEIL : Je lui dirai, oui!

[Discussions entremêlées]

EMMANUEL ADJOVI : Donc, nous allons passer à la deuxième phase, c'est la phase Q & R parce que c'est — il s'agit d'avoir des retours par rapport à ce qui s'est passé et ce qui se passe, ce qui est en train de se conclure pour la première phase de cette réforme. Et Mathieu l'a bien signifié : il s'agit d'une phase de réforme structurante, en tous cas – ou structurelle, suit la structure de l'ICANN, cela a amené ces termes [peu clair] qu'on fait la réforme de l'ICANN, mais pas encore de la gouvernance de l'Internet dans le monde. Ça, c'est une autre question. Donc, il y aura une deuxième phase, qui est une phase très très importante pour nous parce qu'effectivement, comme il l'a dit, il y a des résistances très fortes parce qu'il y a des gens qui sont sur place depuis des millénaires, qui ne veulent pas céder de place et puis ils disent que, bon, voilà, ils sont là, donc ils ont – c'est parce qu'ils ont le mérite, qu'ils ont l'héritage de leur [papa]. Il va falloir travailler sur la question de la diversité, sur la question des droits de l'homme parce que j'ai entendu ici à ICANN des gens dirent que les entreprises ne sont pas soumises aux droits de l'homme parce que ce sont des états qui ont contracté et qui ont accepté

de signer des conventions sur les droits de l'homme, que les entreprises n'ont pas à se préoccuper des questions des droits de l'homme. Ça va être une bataille. Ce n'est pas si simple. On pensait que c'était une valeur partagée, mais on n'est pas si sûr. Il y aura des questions liées aux conflits de juridiction, des questions de juridiction vont se poser. Donc, ce sont des chantiers sur lesquels nous devons commencer par travailler très rapidement et être créatifs comme cela a été dit, c'est-à-dire proposer, vraiment avoir des paquets de propositions parce qu'avec les propositions, il est facile de négocier.

Donc, je ne voudrais pas prendre plus de temps et je voudrais laisser la parole aux uns et aux autres. La parole est dans la salle. La parole est libre. Merci de la prendre.

Excusez-moi. Qu'on soit le plus court possible. Et pour intervenir, il faut que les gens se présentent : leur nom, prénom et leur pays d'origine ou organisation pour aussi la transcription. Cela est important.

Donc, Mona a la parole. Tu voulais dire quelque chose?

MONA AL-ACHKAR JABBOUR : C'est Mona Al-Achkar Jabbour. Je suis professeure universitaire, mais je suis avec l'OIF en tant qu'expert, et président d'associations NGO.

Donc, je ne sais pas si ça va être une question ou... Mais je vois — merci tout d’abord pour l’OIF aussi de nous avoir permis d’assister aux travaux de l’ICANN. Là, je dis que l’OIF, la direction numérique, franchement, font beaucoup d’efforts pour réussir le rôle de la francophonie au sein de l’ICANN. Mais en même temps, je vois qu’on est libre de prendre les positions qu’on veut, en fonction de notre connaissance et de nos expériences. Je ne sais pas s’il est temps peut-être que la Francophonie numérique ait sa propre vision qui sera adoptée, je ne sais pas... respectée, adaptée par tous les experts francophones qui la représente ici. Je sais que, bon, ce sont les valeurs francophones, mais il faut autre chose. Il faut peut-être qu’on ait une vision de l’approche qu’il faut faire à l’ICANN, qui est, en fin de compte, une société, et qui gère de l’argent. Et l’approche, donc, c’est commercial, financée par excellence. Et donc, moi, je peux connaître ce qui sont les valeurs francophones, la stratégie et tout, mais je ne peux pas savoir franchement quel sera la meilleure approche pour réussir avec une telle société commerciale, quoi.

EMMANUEL ADJOVI :

Merci. Je crois que ces éléments, nous allons les aborder au niveau de la deuxième partie. Maintenant, il s’agit de poser des questions par rapport à l’intervention de Mathieu, par rapport à la responsabilité, à la redevabilité. Je crois que ce serait la première partie, s’il vous plaît.

MONA AL-ACHKAR JABBOUR : Désolée, Emmanuel, mais je ne sais pas – j’ai l’impression que même les questions qui vont se poser au niveau de la redevabilité sont intimement liées à l’approche commerciale ou non de cette ICANN.

FLORENCE LENGOUNBI KOUYA : Je disais donc. Merci, Emmanuel. Bonjour à tous. Je vais essayer d’être brève. Donc, je suis Florence du Gabon, ministère de l’Économie numérique, et je suis au GAC principalement. Je voulais tout simplement demander à Mathieu si c’est possible, pour éviter d’enterrer son rapport, qu’attendez-vous du GAC? Parce que les discussions se poursuivent au GAC sur ce problème de l’importance de la... comment dire... du Gouvernement dans la nouvelle structure puisqu’on a quand même beaucoup de réticence. Que nous conseillez-vous? À ce stade, pensez-vous que nous puissions encore modifier quelque chose dans l’introduction des innovations? Puisqu’il y a eu un consensus à Dublin, je pense, qui n’a pas marché, qui ne marche pas, en fait, les propositions, ça ne marche pas... Est-ce qu’à ce stade, c’est encore possible de changer quoi que ce soit? Que nous conseillez-vous, Mathieu, s’il vous plaît?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour à tous, et merci. Je commence d’abord à féliciter les femmes, mais sans oublier qu’une journée dans l’année, nous en avons 364 jours pour les hommes, donc il faudra encore combattre.

Sinon, à part, moi, le premier président de mon pays aurait biffé l’ordre du jour et demandé à ce qu’on ait des réunions francophones, qu’on change *accountability*. Sinon, comme nous avons la chance, comme nous l’avons tous dit, d’avoir Mathieu avec nous, moi, j’ai une question à poser à Mathieu. En fait, si vous devez synthétiser, en fait, tout ce qu’il y a de nouveau dans la tendance au niveau des thématiques qui sont imposées, la responsabilité, qu’est-ce que vous allez nous dire? Qu’est-ce qui a été? Qu’est-ce qu’il y a de nouveau dans ces nouvelles dispositions?

JUSTIN RUGO : Merci, Emmanuel, de me donner la parole. Je suis Justin Rugo. Je travaille à l’Agence rwandaise de réglementation comme directeur des technologies de communication émergentes. Je représente aussi le Rwanda au GAC. Je suis aussi expert de l’OIF.

Comme mon prédécesseur l’a dit – en fait, monsieur Emmanuel a évoqué certains sujets qui méritent une attention particulière, comme la diversité, droits de l’homme et les conflits des juridictions. Mais on nous a demandé de parler sur la

redevabilité. Habituellement, il y a quelque chose qui est en discussion sur la redevabilité. Le *Stress Test* 18, peut-être que c'était – pour les gens qui sont au GAC, ils savent ce que c'est le *Stress* 18. Moi, ce que je voudrais essayer de demander ou évoquer dans cette réunion, c'est comment harmoniser les positions des pays francophones quand on discute sur certains sujets comme le *Stress* 18. Parce que, des fois, on a des voix qui disparaissent. À Dublin, il y a eu – ce n'est pas vraiment des incidents, mais des voix disparaissent, qui animent le [peu clair] dans les roues de la position francophone, alors que ce sont des pays francophones. Moi, je voudrais juste qu'on réfléchisse à comment harmoniser les positions des pays francophones quand on discute sur un sujet sensible, comme le *Stress* 18 ou autre.

Merci encore de me donner la parole, Monsieur Emmanuel.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Emmanuel. [Prénom, nom] Je représente la Belgique au sein du GAC. Bon, ben, moi aussi, je profite alors de la présence de certains membres du GAC pour un petit peu expliquer la position de la Belgique. C'est moins une question à Mathieu, désolée. Nous n'avons pas signé le rapport de minorité qui circule pour le moment parce que vous savez que, comme vous, nous réclamons depuis des années une modification, une

modernisation du système de l'ICANN, une ouverture du système, mais nous pensons que maintenant, ce qui est important pour notre négociation et pour notre avis pour mercredi, c'est de donner un message de participation aux processus, et pas un message de blocage des gouvernements. Donc, les gouvernements ont confirmé leur volonté d'avoir un système *multistakeholder*. Alors, c'est vrai qu'on doit avoir les mêmes compétences que les autres membres de la communauté, les mêmes pouvoirs, mais pas plus. Il faut être logique avec soi-même. Pas plus. Vous vous souvenez, pour les plus anciens, je suis venue ici défendre le .SPA en disant que c'était scandaleux, etc., et un an après, je me rends compte que l'évolution – on était face à un ICANN, même quand des avis du GAC étaient rendus à l'unanimité, qui s'en écartait, sans trop – avec une petite motivation, mais sans trop de scrupule. Ici, on est vraiment dans la confirmation que quand l'avis du GAC est consensuel, est majoritaire – enfin, est unanime parce que c'est bien ça, le terme, l'ICANN ne pourra pas s'en écarter, donc il devra exécuter – et ça, c'est déjà un pas énorme en avant. Et ça n'empêche pas non plus que quand on n'est pas d'accord, on puisse quand même émettre des avis contradictoires. Mais je vous rappelle quand même qu'on ne l'a pas fait très souvent, on l'a fait deux fois, et que sur toutes les questions qui avaient trait à l'intérêt public, on a toujours réussi à se mettre d'accord.

Donc, il faut bien peser – je comprends tout à fait qu’on signe cette déclaration de minorité, je comprends les états qui ne sont pas des états de la francophonie, nos partenaires sud-américains notamment. Mais aujourd’hui, ce qu’il fait absolument pour mercredi, c’est que – et si possible aujourd’hui parce qu’on en a encore des débats aujourd’hui – c’est que le message qui est lancé par les gouvernements soit un message participatif. Et ça, effectivement, j’ai un peu les mêmes interrogations que Florence, ou Justin : comment est-ce qu’on peut se retrouver? Comment est-ce qu’on arrive même avec cette minorité des états au sein du GAC à trouver un accord? Je pense que c’est surtout le message que – les gouvernements ne sont pas en dehors du processus de modernisation. On doit y participer, mais avec cet équilibre *multistakeholders*. Nous l’avons voulu, mais maintenant, il faut quand même que les états aient moins de pouvoir que ce que nous avons dans le cas d’une organisation interétatique. On a refusé de signer les traités, on a décidé qu’on travaillerait comme ça, donc, maintenant, il faut chercher cet équilibre. Donc, c’est vraiment plutôt un message de participation des gouvernements, processus de transition.

Et donc, essayons d’avoir un avis commun mercredi parce que ça ne va pas être si évident. Merci.

EMMANUEL ADJOVI : Merci. C'est certain que ça ne sera pas évident parce que l'approche, la vision – il y a des gens qui pensent aussi à la deuxième piste de travail déjà. Ceci explique cela.

Rida.

[RIDA] : Bonjour. Merci, Emmanuel. Je suis président d'une association tunisienne, l'Association tunisienne des technologies de l'information et de la communication, ATIC Tunisie.

Ce qui va se terminer probablement à cette session de l'ICANN, ce n'est pas la transition de l'ICANN, ce n'est pas le Processus de transition, c'est le schéma proposé pour une transition de la gouvernance de l'ICANN. À ce titre, il y a un certain nombre de – je voudrais avoir les sentiments de Mathieu là-dessus. D'abord, le Processus avait commencé avec une sorte de connivence entre l'ICANN et l'Administration américaine pour une refonte du système et sortir l'Administration américaine des responsabilités de l'IANA. Donc, les choses étaient déjà entendues dans une salle analogue à celle-ci, je crois que c'était à Dublin, que les choses étaient bien entendues. Ce n'est pas – il n'y a rien de surprenant à ce qui est en train de se produire. Il n'y a rien de grave à cela. Ce n'est pas grave. On s'est entendu pour que la gouvernance de l'ICANN change. Et il y a un schéma sur la table actuellement pour que ce changement se produise.

Maintenant, première question : quelles sont les chances, Mathieu, pour que l'Administration américaine, la NTIA, accepte ce schéma qui est proposé? Parce que finalement, on aura beau faire des propositions, en fin de compte, tout reste encore entre les mains de la NTIA, qui va dire : « Oui, j'accepte – ou – Je refuse », « C'est bon – ou – Ce n'est pas bon », « Vous avez fait du bon travail – ou – Vous n'avez pas fait un bon travail », « Vous avez été agréable avec moi – ou – Vous n'avez pas été agréable avec moi ». Et là, je voudrais savoir quels sont les sentiments à l'heure actuelle, quels sont les échos que renvoient la NTIA à ce sujet. Première chose.

Deuxième série de sentiments que je voudrais que vous nous exprimée, c'est quelles sont les chances, quelle est votre appréciation du degré de viabilité de ce schéma qui est proposé? Pas aux yeux de la NTIA, mais aux yeux des communautés de l'ICANN. Moi, j'ai l'impression – j'ai lu un certain nombre de documents – pas tous, heureusement : autrement, j'aurais peut-être perdu la tête —, mais j'ai l'impression que dorénavant, pour rentrer à l'ICANN, pour venir faire quelque chose à l'ICANN, il va falloir se réveiller tôt – on le fait – et surtout apprendre à marcher sur la tête, ce qui est quand même un exercice un peu moins évident. N'avez-vous pas l'impression, et ça, c'est réellement une demande – la demande que je vous fais, c'est de nous donner vos sentiments. Est-ce que

les choses ne sont pas beaucoup plus compliquées dorénavant? Il me semble qu'avec les sentiments que vous nous donnerez, on sera peut-être un moins à l'aise sur la contribution de la Francophonie à l'avenir. La Francophonie est ce qu'elle est, c'est un ensemble intergouvernemental et on doit toucher ces choses-là sous l'angle intergouvernemental, même si nous sommes une société civile.

EMMANUEL ADJOVI :

Merci, [Rida].

Je voudrais d'abord laisser le micro à Mathieu pour apporter des éléments de réponse.

MATHIEU WEIL :

Merci beaucoup, Emmanuel. Merci à tous pour vos questions très pertinentes. Je pense qu'on a bien touché les vrais enjeux de cette semaine et de ce rapport.

Je vais essayer de répondre à toutes les questions en même temps, hein? Je suis désolé. Le rapport et les propositions, premier élément, c'est un rapport final. C'est ce que je disais. C'est-à-dire qu'on n'a pas de marge de manœuvre pour le faire évoluer dans le cas des dernières discussions parce qu'il est soumis à l'approbation des différentes organisations en parallèle puis il y en a trois qui ont donné leur accord, etc. Donc,

toute discussion autour du rapport, toute capacité à trouver des accords là où il y a des points de divergence peut se faire sur ce qui est en périphérie du rapport, peut se faire à l'intérieur d'une organisation, comme le Groupe des gouvernements, sur la façon dont il s'organise et dont il prend ses décisions, elle peut se faire sur la deuxième phase du travail, en essayant de prendre déjà des engagements et des positions pour la suite, mais notre marge de manœuvre est limitée.

Pour répondre à la question de [Rida] si ce système est viable. En gros, ce que fait le système, c'est qu'il dit : « L'ICANN, c'est une organisation de droit, comme un état de droit – ce n'est pas un état, mais une organisation de droit. Ça emporte, par conséquent, comme la démocratie, comme un certain nombre de systèmes, des contraintes qui font que, peut-être, des pratiques antérieures qui étaient peut-être faciles, mais qui avaient un certain nombre d'inconvénients, qui sont ceux – c'est peut-être pratique, mais derrière, il peut y avoir des abus, eh bien, vont être un peu plus compliqués. Maintenant, le niveau de complexité – honnêtement, au quotidien, ça ne va rien changer. Rien du tout. Le GAC continuera à opérer pareil. ALAC continuera à opérer pareil. Une fois de temps, on aura peut-être un débat sur l'utilisation des pouvoirs exceptionnels de la communauté. Il y aura peut-être deux, trois cas d'IRP en plus. Comme je disais, c'est structurel pour l'instant. Maintenant, c'est pour ça qu'il

faudra passer à l'aspect culturel. Pour moi, il n'y a pas d'enjeu de viabilité, de complexité. L'ICANN est déjà assez complexe. C'est vrai que le rapport ne fait rien pour le simplifier, alors là, j'assume complètement. Mais si on veut faire un *cross-community* – un travail intercommunautaire sur la simplification à l'ICANN, je ne me porte pas candidat parce que je pense que ce sera encore plus dur.

Ensuite, il est vrai qu'il y a un débat – c'est-à-dire, le débat central le plus complexe de ce travail a été autour du rôle des gouvernements. Ce n'est pas une nouveauté à l'ICANN. Ça a toujours été le cas. Le fameux *Stress Test 18* n'est rien d'autre qu'une émanation de ce débat constant entre qui fait des allers-retours entre le monde des noms de domaine génériques et – très dominés par les Américains, pour qui la vision du gouvernement est quand même assez spécifique – le Groupe des gouvernements. Donc, on n'a pas apporté de solutions miracles à cela. Néanmoins, il y a des avancées quand même significatives si on considère que dans le Groupe de la communauté et des pouvoirs de la communauté, il peut y avoir une place reconnue, officielle, pour les gouvernements, et que cet élément-là est quand même une première au sein de l'ICANN. Ça sort l'ICANN de son espèce de vision fin des années 90. C'est de l'autorégulation. Les gouvernements n'ont rien à faire ici. Donc, c'est quand même une petite avancée, mais

ça reste le thème central de controverse. Par rapport à cette controverse, la question a été posée : « Qu'est-ce qu'on peut faire? Qu'est-ce qu'on peut avancer? ». Je pense qu'il y a deux éléments très importants. Il n'y a rien de pire dans ce type de discussion que de prendre une position qui nous empêcherait de participer à la suite ou d'être consultés pour la suite. Donc, il faut, en mon sens — mais bon, c'est un petit de la philosophie, c'est ce qui a fait qu'à l'AFNIC, on a décidé de s'impliquer dans ces réformes. On souhaitait avoir la transition, le retrait du gouvernement américain depuis des années; l'opportunité se présente... ben, il faut y aller! Même si certains de nos principes – tous nos principes – moi, à titre personnel, à titre de l'organisation que je dirige, on n'a pas tout obtenu dans ce truc. Loin de là. Mais on pense que le retrait du gouvernement américain est un élément tellement important qu'il faut absolument rester dans la boucle. Et comme je le disais, en plus, derrière, il y a des chantiers qui nous paraissent presque encore plus importants au quotidien. Et donc, on veut rester au centre. Pour rester au centre, il faut rester uni et il faut pouvoir trouver une façon d'obtenir en échange un compromis – parce qu'il ne s'agit pas d'être naïf non plus, hein? —, en échange un compromis, des retours. Je pense que c'est l'enjeu pour un certain nombre d'acteurs dans les deux jours qui viennent. Il est aussi – et il faut le dire – très important de garder une trace écrite, valable, reconnue par tous, de la légitimité des points de

vue soulevés notamment – voilà, chaque vue minoritaire doit être reflétée, reconnue pour ce qu'elle est et dans sa légitimité. Néanmoins, il faut trouver le bon équilibre pour ne pas se trouver marginalisé. Voilà. C'est ça, pour moi, l'enjeu important.

Enfin, pour terminer, il est extrêmement important de rappeler qu'à la fin de la semaine, la transition ne sera pas faite. On aura adopté le schéma, les principes, le cahier des charges. Il reste un travail considérable de mise en œuvre, implémentation – c'est du français, donc je vais dire « mise en œuvre ». —, de mise en œuvre, d'écriture des articles d'association, etc., qui est en train de se préparer, qui doit intervenir dans des délais extrêmement courts. Néanmoins, ce que je peux dire pour répondre à la question qui a été posée, la NTIA, elle n'a aucun problème avec les propositions. Et d'ailleurs, s'il y en avait eu, elle ne l'aurait pas dit, mais on ne serait pas au niveau de consensus où on est aujourd'hui sur le document parce que quand la NTIA n'a pas été contente à d'autres moments, elle fait intervenir un ou tel ou un tel. Ça ne pose pas de problème. Il y a suffisamment d'acteurs américains autour de la table pour que ça nous revienne, même si ce n'est pas officiellement utile. Donc, la NTIA n'a aucun problème. Son problème aujourd'hui à la NTIA, c'est le 30 septembre, c'est demain. Et il y a tout un rétroplanning qui est extrêmement tendu, sur lequel on est en train de travailler avec le Conseil d'administration de l'ICANN, etc., pour pouvoir, si

c'est accepté jeudi, être en mesure de laisser le contrat IANA expirer le 30 septembre. C'est encore un gros défi avec beaucoup de choses à faire là-dessus. Si on passe jeudi, alors à devient un défi de production plus qu'un défi politique puisqu'on aura approuvé les éléments politiques de la réforme. Voilà.

EMMANUEL ADJOVI :

Merci, Mathieu, pour ces éléments. Nous n'allons pas ouvrir une autre liste. Je voudrais simplement deux choses. La première, c'est que le travail qui se fait aussi bien au niveau de la communauté francophone qu'au niveau du GAC – et vous avez vu aussi qu'il a émergé au niveau du GAC, la déclaration de la minorité. Ce n'est pas un travail de la chaise vide. C'est un travail de préparation de la phase suivante. Si vous écoutez bien les déclarations, on est d'accord avec tout le travail qui est fait, mais par rapport au rôle du Gouvernement, il faut faire attention. Tel que cela évolue, ça ne va pas dans le bon sens. C'est un discours à double ton. Il faut être attentif à ce discours-là à deux tons. Ce n'est pas un discours de rejet du travail qui a été fait, c'est un discours de modération de l'enthousiasme généralisé. Parce qu'il faut penser à la suite, et la suite, elle est beaucoup plus dure que ce qui se passe actuellement. Et si on ne mettait pas les choses au clair dès le départ, ça va être très compliqué. Je ne veux pas m'avancer davantage, mais il faut

bien voir le schéma qui se déroule. Le gouvernement américain est en train d'être sorti du jeu [peu clair]. Il faut en toute chose savoir [peu clair]. Mais il y a comme un emplacement de gouvernements par de grandes entreprises. Il faut dire les choses telles qu'elles se passent. Donc, il faut faire attention à ces éléments-là.

Moi, je n'ai pas de doute qu'un consensus serait trouvé. Parce qu'à partir du moment où on s'engage dans un dialogue et on essaie de faire comprendre les intérêts des uns et des autres, on finit toujours par trouver un consensus. Et un consensus sera trouvé. Et il est important qu'on sorte du schéma actuel, qui consiste à dire : « Le consensus, c'est mon point de vue ». [Peu clair] vient dire : « Le consensus là, c'est mon point de vue ». Il vient, il dit sa position, vous parlez et vous finissez. Après, vous dites : « On a le consensus. C'est mon point de vue ». Ce schéma est un schéma dangereux, un schéma qui ne peut plus continuer. Il faut bien se rendre compte que la compréhension maintenant de ces questions est mondiale.

Voilà ce que je voulais dire avant de trouver une transition par rapport à la concertation francophone. Au-delà des valeurs francophones, il y a – monsieur Adja l'a rappelé tout à l'heure, il y a la stratégie de la Francophonie numérique. Et dans cette stratégie, le chef d'État du gouvernement a [peu clair] au Sommet de Kinshasa des positions francophones sur la

gouvernance de l'Internet. Il y a un certain nombre de valeurs. Donc, ce n'est pas dans la généralité. Et tout le travail qui se fait, c'est par rapport à cette philosophie, à cette vision que le travail se fait. Peut-être faudrait-il que nous mettions un peu ces éléments sur la table pour que la compréhension soit plus appropriée en la matière. Cela dit, l'OIF est une organisation gouvernementale. Et dans l'intergouvernementale, ce n'est pas l'unanimité. Donc, il y a parfois des États qui ont parfois des intérêts divergents parce qu'il y a d'autres intérêts, d'autres éléments qui entrent en ligne de compte. Il faut tenir compte de tout cela. Nous sommes payés pour gérer la contradiction. Et c'est pour cela que moi, je suis totalement à l'aise quand il y a des points de vue contradictoires. Je crois que c'est un exercice d'équilibre qu'on doit essayer de mener et de faire en sorte qu'on puisse trouver – notre boussole, c'est quoi? Ç'a été dit autrement... C'est l'intérêt public mondial.

Internet est devenu un bien commun de l'humanité. Comment faire pour que l'intérêt public mondial triomphe? L'intérêt public – pour prendre une expression bien dans le droit romano-germanique, l'intérêt général, ce n'est pas la somme des intérêts particuliers. Ce n'est pas la somme des intérêts particuliers. Donc, il faut trouver le juste milieu. Et c'est dans cette recherche du juste milieu que je voudrais aborder la deuxième partie de notre rencontre, c'est-à-dire faire un tour de table sur les

attentes des délégués des pays francophones pour qu'on voie, par rapport à notre travail de concertation francophone, comment améliorer notre travail pour participer davantage au travail de l'ICANN pour participer – pour être plus présents et pour – je ne dis pas pour montrer les muscles, mais pour prendre en compte nos préoccupations.

Donc, nous allons faire un tour de table parce que l'heure – je ne sais pas si on va nous accorder plus de temps.

ERIC ADJA :

Oui. Merci, Emmanuel. Pour refléter aussi cet aspect des préoccupations du Gouvernement – des gouvernements, vous savez qu'il est de plus en plus question d'économie numérique. Comme j'avais dit tout à l'heure, nous sommes dans une vision d'intégrer le numérique à l'économie. Et tout à l'heure, un des délégués, en se présentant, parlait de ministère de l'Économie numérique. Il y a aussi au niveau de la francophonie aussi, une fusion convergente des deux stratégies : la stratégie numérique adoptée en 2012 à Kinshasa et la stratégie numérique adoptée à Dakar en novembre dernier.

Et Mona parlait tout à l'heure de l'aspect économique, de l'aspect financier... Je crois qu'on va vous redonner la parole puisque nous avons souhaité que votre intervention se situe dans la deuxième partie de la réunion pour vous permettre de

vous exprimer et puis laisser la parole aux autres délégués dans le temps qui nous est imparti. Merci.

EMMANUEL ADJOVI : Oui, allez-y. Ou on va prendre la liste. Je crois que si on prend la liste, c'est plus gérable.

D'accord? Mona. Ensuite, [Rida]. Et il y a – oui... Le nom?

Pardon?

Jean. Frédéric. Frédéric, oui. Et Chantal. Ali, et Mamadou... C'est bon? Donc, Mona.

MONA AL-ACHKAR JABBOUR : Oui. Merci. Effecti...

EMMANUEL ADJOVI : Deux minutes, hein?

MONA AL-ACHKAR JABBOUR : Bon. Effectivement, j'ai l'impression qu'au sein de l'ICANN, tout se joue en fonction des intérêts économiques. Et même les valeurs sont considérées en fonction de ces intérêts. Donc, je ne fais pas de proposition, mais une réflexion plutôt. Peut-être que nous aussi, on doit voir quelle sera la meilleure approche en fonction de ces intérêts économiques. Et si on n'a

pas, nous, en tant que francophones, un intérêt de renforcer la présence, disons, économique, au sein de cet ICANN-là, ce n'est pas que nous allons faire venir les gens – les représentants des industries, mais c'est en mieux appréhendant, en mieux comprenant comment le faire.

Donc, voilà. Merci encore.

[RIDA] :

Merci, Emmanuel. Ce qui va se terminer peut-être bientôt, c'est la transition de l'ICANN – de l'IANA. Une nouvelle gouvernance pour l'ICANN en tant qu'organisation, mais ce n'est pas...

[Discussions entremêlées]

Mais ce n'est pas la résolution du problème de la gouvernance de l'Internet. C'est la gouvernance de l'ICANN en tant qu'organisation, qui a besoin d'un édifice de gouvernance. La gouvernance de l'Internet se pose en des termes beaucoup plus larges, beaucoup plus consistants et plus proches de certaines préoccupations qui ne savent pas être traitées dans le cadre de l'ICANN. Notamment, on a parlé des droits de l'homme, de la liberté d'expression, etc. Il ne peut pas y avoir facilement des dispositifs au sein de l'ICANN pour traiter ce genre de choses.

Il y a l'IGF. Quelle importance compte donner à l'OIF – à l'IGF, à l'avenir? Parce que nous avons devant nous dix ans de travail

dans un cadre beaucoup moins formel que l'ICANN où les choses prendront du temps pour se cristalliser, se réaliser, où il va y avoir désormais une nouvelle composante, qui est la coopération renforcée, chose que nous n'avons pas traitée d'une façon directe au niveau de l'ICANN. Donc, moi, ma question maintenant, est-ce que ce ne serait pas bon de faire un nouvel échafaudage à côté du travail de l'OIF à l'ICANN? Un nouvel échafaudage, donc, qui serait autour de l'IGF, autour de la coopération renforcée. Merci.

EMMANUEL ADJOVI : Merci.

Peut-être, dans un premier temps, la présen...

EMMANUEL ADJOVI : [Peu clair] vous présenter, si vous permettez. En fait, c'est pour la transcription, d'où l'importance qu'on se présente...

JEAN RAKOTOMALALA : Oui, oui, c'est pour ça que je vous dis que dans un premier temps, je vais me présenter parce que tout à l'heure, il y a eu des petites confusions.

Donc, Jean Rakotomalala, GAC au Madagascar depuis deux ans. Et je suis le président de l'Autorité de régulation des

technologies de communication. C'est simplement pour mettre un peu les points sur les « i » sur la position du Madagascar concernant la *minority statement* dont nous avons [peu clair]. Ce n'est pas dans le but de blocages ou quoi que ce soit, mais c'est simplement pour dire que les minorités avec ce changement de gouvernance au sein de l'ICANN devront quand même au sein du GAC avoir, disons, un droit de chapitre assez particulier pour qu'eux, ils puissent s'exprimer, et non pas dans un but de blocage, mais de trouver des solutions dans certains points de vue qu'eux pensent qu'ils seront peut-être perdants là-dessus. Ce n'est pas dans le sens de blocage des processus. C'est simplement cela, et nous tenons à préciser ça, de ne pas le prendre dans une autre interprétation erronée.

Deuxièmement, pour, disons, aller dans ce sens, et c'est la première histoire, le Madagascar sur l'ICANN, que nous avons une forte délégation. D'ailleurs, on en remercie l'OIF pour les supports, le GAC pour les supports. C'est pour dire que ce changement de gouvernance au sein de l'ICANN, et surtout sur cette politique de supervision de l'IANA, nous intéresse au plus haut niveau. Et peut-être la prochaine fois, avec bientôt la création – il y a déjà l'ISOC Chapitre Madagascar, mais nous allons aussi créer l'IGF Madagascar. Donc, dans ce sens, une participation accrue, croissante, donc, de Madagascar dans la communauté Internet.

Merci.

EMMANUEL ADJOVI : Merci, Monsieur Jean. Je rappelle que le prochain Sommet de la Francophonie se tiendra à Antananarivo et donc, ce de ce point de vue, l'implication du Madagascar dans le Processus est un élément très important que nous voulons saluer ici. Et nous saluons la forte délégation malgache qui est arrivée.

FRÉDÉRIC RIEL : Bonjour à tous. Frédéric Riel, je suis le directeur international de l'Office fédéral de la communauté en Suisse. Je m'occupe de l'économie numérique au niveau international, mais aussi un dossier qui vous est cher à tous, TV5, et vous savez peut-être qu'en ce moment, cette année et l'année prochaine, c'est la Suisse qui a la présidence de l'institution TV5.

Donc, je me limiterai à deux points parce qu'on peut en dire beaucoup plus dans les attentes. Je crois que ç'a déjà été dit, mais j'aimerais rester là-dessus, sur la diversité dans tout le système, la gouvernance de l'Internet. On a assez parlé de la dominance anglo-saxonne. Ce n'est pas seulement les textes qui ne sont qu'en anglais, c'est surtout la manière d'aborder les choses. Pour moi, la complexité de la structure de l'ICANN est typique du *common law*, du système anglo-saxon, de la pensée

anglo-saxonne qui n'est pas du tout cartésienne – bon, il peut y avoir d'autres approches que le cartésien, mais on est vraiment dans un système où on a une manière de pensée qui va toujours dans le même sens et ça, si on peut changer ça, ce sera important parce que je pense qu'il y a la manière de dire les choses, mais il y a aussi la manière d'y penser qui compte beaucoup.

Deuxième point, c'est aussi plus d'égalité et aussi de justice, si je peux le dire de cette manière-là. Vous savez tous combien l'actuel – en fin de période, l'attribution des nouveaux noms de domaine commence à être – l'attribution et la distribution dans le monde est déséquilibrée. Il y a beaucoup – la plupart des noms de domaine sont dans l'Amérique du Nord, aussi beaucoup en Europe, mais il y a d'autres pays, des continents qui ont été très mal servis parce qu'ils n'avaient pas les instruments parce qu'ils n'étaient pas bien préparés et parce que ça coûte cher, hein? Je peux vous le dire. Nous avons dû, nous-mêmes, établir le .SWISS – à la mode anglaise évidemment. S-W-I-S-S – et c'est l'administration qui a dû se lancer là-dedans; ça nous a coûté quand même... on en est déjà à plus d'un demi-million de Francs suisses. Je ne suis pas sûr que toutes les administrations aient ces moyens de se lancer ça, même si on arrive un peu à récupérer l'argent après. Donc, je pense que ça – c'est d'essayer de faire en sorte qu'à l'avenir, on

n'ait plus ce fossé – on parle assez de fossé numérique et là, c'en est un. Voilà, c'est ce que je voulais souligner. Merci.

CHANTAL LEBRUMENT : Oui, mon intervention en fait, plusieurs éléments – excusez-moi, je me présente. Chantal Lebrument. Je suis là pour *Open – Root*, mais je parle en tant que [MAYA], l'Association [MAYA] [peu clair] où je suis maintenant la trésorière. Donc, en tant que MAYA, c'est sur les langues, effectivement, je rejoins les intervenants, qui ont beaucoup parlé de la grosse difficulté de compréhension. Nous avons donc des langues qui ne sont pas anglo-saxonnes, avec des termes – quand on utilise le terme « global », dans beaucoup de traductions encore, les gens utilisent un terme qui n'est pas adapté. Quand les Anglais disent *global*, c'est « mondial », évidemment. Puisqu'eux, ils voient le monde que de chez eux. Alors, je rejoins complètement ce qu'a dit [Rida] tout à l'heure sur le fait que l'on parle de la gouvernance de l'ICANN, qui est sûrement très importante, mais qu'on est quand même censé beaucoup parlé de la gouvernance de l'Internet d'où le gros gros travail qu'il y a à faire pour l'OIF par rapport à l'IGF pour assurer également la présence de gens francophones à l'IGF. Peut-être que s'il y avait plus de francophones à l'IGF, on serait également plus entendus après à l'ICANN.

J'en profite pour remercier beaucoup Mamadou Lo sur le travail qu'il fait, qui a été absolument essentiel pour notre connaissance cette année de tout ce qui s'est passé.

EMMANUEL ADJOVI : Merci, Chantal. Je crois que c'est toute la communauté qui félicite Mamadou Lo pour le travail qu'il fait.

[Applaudissements]

Et nous entendons même faire un travail de valorisation de son activité au sein de l'OIF. Eric Adja s'occupe particulièrement de cela.

Ali.

ALI HADJI MMADI : Merci beaucoup, Emmanuel. Je suis Ali Hadji Mmadi de Comores. Je suis chef de Département du registre de la sécurité Internet, mais aussi, je suis représentant au niveau de la ccNSO.

Moi, je pense que le problème qui se pose actuellement dans certains pays – je ne dis pas tous nos pays francophones –, c'est que c'est un engagement fort de la part des responsables. Cet engagement doit être mesuré, peut-être, dans plusieurs volets parce qu'il y a aussi les changements des dirigeants. Donc, aujourd'hui, nous avons un dirigeant, mais deux jours, trois jours

après, c'est un autre dirigeant qui vient. Et ça ne garantit pas, justement, la continuité des activités. Moi, je me suis posé la question, à savoir pourquoi, par exemple, notre ministre ou bien – à part le fait que le représentant au GAC est là, mais... je m'attendais à ce que, par exemple, le ministre comorien soit là étant donné que c'est un évènement qui se produit en Afrique.

Aussi, je voudrais dire que c'est un problème de confiance qui se pose actuellement parce que force est de constater que certains de nos dirigeants aussi ne sont pas gênés, par exemple, de présenter des cartes de visite comportant des adresses, par exemple, des imprimés, gmail.com, je ne sais pas... etc. Donc, c'est un manque de confiance dans ce sens. Donc, ils n'ont pas peut-être confiance en leurs activités internes parce qu'ils se disent que voilà, ils ne seront plus là demain et peut-être que les courriers vont continuer à se produire ailleurs. Mais aussi, je veux dire, il y a un cadre juridique qui manque dans nos pays. Et sur le volet juridique, je pense que l'OIF et les autres structures, les autres acteurs doivent intervenir impérativement dans nos pays pour qu'il y ait un cadre juridique. Je ne dis pas qu'il y a un cadre juridique, un modèle unique, mais au moins, ce qui est un cadre juridique qui permettra justement d'avancer les activités, justement, sur la gouvernance de l'Internet.

Pour finir, il y a la diversité linguistique qui est un problème actuel parce qu'il y a certains responsables, lorsqu'ils voient les

messages en anglais, ils ne se donnent même pas le temps de lire : ils balaient, ils suppriment et puis c'est tout. Donc, je pense que ce volet aussi doit être inscrit dans tous les débats où on se trouve. Je pense que c'est un frein pour le développement numérique dans nos pays.

EMMANUEL ADJOVI : Merci, Ali.

Mamadou.

MAMADOU LO : Merci, Emmanuel. C'est Mamadou Lo. En temps normal, je suis le chef du Département de communications et informations [peu clair] d'une banque au Sénégal, la Caisse [peu clair] du Sénégal. Je suis un activiste qui travaille sur la gouvernance de l'Internet, qui m'intéresse beaucoup sur les questions de la communication, surtout de la communication au niveau d'Internet. Et là, j'ai une interprétation, c'est l'inflation d'informations. Le déluge d'informations qu'on trouve dans la gouvernance de l'Internet, c'est ça qui m'a interpellé à initier cette revue d'informations que j'ai faite de manière hebdomadaire. J'imagine, quand on voit le volume d'informations qui circulent aujourd'hui au niveau des sites Web, les sites Web d'ICANN, qui sont là durant la gouvernance,

nous devons les maîtriser tous pour pouvoir interagir, pour pouvoir interpeller la communauté, pour pouvoir participer.

Qu'est-ce qu'on doit faire? C'est ça, ma question. C'est ma raison qui m'a poussé aujourd'hui à – le vendredi soir, à 17 h, à initier cette revue d'informations, faire circuler des informations pour aider la communauté, surtout nous, les jeunes, les non-initiés, à se mettre à jour. Pas seulement au niveau de l'ICANN, mais au niveau de la gouvernance de manière générale. Parce que je me dis que les questions de l'ICANN venaient aussi de la gouvernance de l'Internet. Il ne faut pas maîtriser tout ce qui tourne autour des questions de redevabilité, des questions de transition sans pour autant aussi maîtriser les questions qui sont environnementales qui tournent autour de ces questions. Donc, c'est ça qui m'a poussé à prendre cette initiative. Mais à notre place aujourd'hui, c'est carrément la maîtrise de l'information, la communication d'Internet parce que c'est vraiment vaste ce qui se passe. Je ne sais pas comment nos responsables, comme Mathieu et tout, parviennent à maîtriser tout ça pour pouvoir interagir. C'est ça, la question que je pose à la communauté francophone. Merci.

[Discussions entremêlées]

MATHIEU WEIL : Je dirais que c'est grâce à des initiatives comme ça, hein? Sinon, on ne s'en sort pas, hein? Donc, bravo.

EMMANUEL ADJOVI : Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Merci.

J'ai un micro, je crois... Ah, je ne parle pas dans le micro, il faut que je mange le micro. Merci. Oui, oui, c'est bon. Je crois... Je crois.

Donc, Sébastien Bachollet, sans-emploi, mais pas sans travail.

Oui, oui, vous pouvez rire. Mon épouse, à la fin du mois, elle n'est pas trop contente, mais...

Donc, je suis élu à ALAC pour représenter les utilisateurs européens. Je suis administrateur de l'AFNIC, représentant des utilisateurs, et j'ai participé en tant que membre au Comité multiacteur sur la redevabilité de l'ICANN. Pour ce qui est de la diversité, je pense que je n'ai pas besoin de faire un long discours puisque chaque fois qu'il m'est possible, c'est une notion que je défends. Ici, la diversité culturelle; là, la diversité géographique; ailleurs, la diversité de genre. Mais il y a

beaucoup de diversités qu'il faut qu'on prenne en compte. Donc, ça doit être un travail multidimensionnel.

Juste une remarque. On peut toujours voir le verre à moitié vide, mais l'ICANN avait l'habitude de parler d'elle comme d'une organisation internationale, qu'elle commence à parler d'elle comme une organisation globale est déjà un succès très important. Il faut quand même qu'on voie quels sont les chemins accomplis, bien que la traduction du globe ne satisfasse pas tout le monde peut-être, mais le globe est quand même une notion, même en français, qui décrit la terre et qui peut expliquer que c'est quelque chose de mondial.

Le dernier point, c'est – je voulais juste poser une question : est-ce que l'OIF a fait en sorte que lors de ses *meetings* – ses réunions, pardon, il y a la représentation de l'ensemble des acteurs et en particulier des utilisateurs finaux? Je pense que ce serait un élément important dans la compréhension de la situation.

Un dernier point, c'est que je crois qu'au niveau de chacun des pays, il y ait une coordination entre tous les acteurs. Le gérant du point du pays, les représentants des gouvernements, les représentants des utilisateurs individuels puis les entreprises, ça permettrait de donner plus de force à la participation aux organisations comme l'ICANN.

Merci beaucoup. Et merci pour cette réunion en français.

EMMANUEL ADJOVI : Merci, Sébastien.

Jean-Jacques. Qui est le dernier intervenant sur la liste.

JEAN-JACQUES SAHEL : Je vous remercie.

Donc, Jean-Jacques Sahel, vice-président Europe à ICANN. En passant, je voudrais remercier Sébastien d'avoir fait cette remarque sur l'importance de la participation multiacteur. Je voulais faire un petit point et une suggestion à propos de la diversité dont parlait Mathieu. Je pense que c'est très important de noter, comme il l'a souligné, que nous sommes dans un processus où la transition, on l'espère, va être – où le schéma de transition va être accepté cette semaine puis envoyer au gouvernement américain. Mais nous sommes en fait au début d'un travail, mine de rien, puisqu'on a quand même beaucoup de travail à faire. Il y a le champ de travail no2 qui va commencer pour la transition qui inclue un certain nombre d'aspects différents, dont la diversité. Donc, pour la diversité, on en a parlé aujourd'hui, je pense qu'il faut regarder comment on peut faire avancer les choses de manière concrète, pas simplement dans les textes, mais en réalité. Je pense qu'on peut

mettre en place toutes les structures qu'on veut. Si on n'a pas les personnes qui sont habilitées, qui sont informées de la bonne manière on n'arrivera pas à faire de changements de manière positive. Chantal l'a fait avant moi, mais je le referai parce que – je veux dire, moi-même, je suis très reconnaissant à Mamadou. Je lis ses e-mails chaque semaine et ça m'informe plus que pas mal de choses que je reçois. Et c'est ce genre d'actions qu'il faut faire. Donc, une action concrète que je voulais faire, j'aimerais la faire avec la participation de la francophonie et puis aussi l'aval de madame Weil, c'est d'organiser – si madame Weil est d'accord...

MATHIEU WEIL : Non.

JEAN-JACQUES SAHEL : Non?

... d'organiser un webinaire en français pour présenter le détail à la fois de la transition, mais aussi de la redevabilité. Donc, essayez de faire ça dans la semaine prochaine, si possible, de vous convier tous à cela. On avait déjà fait un webinaire sur la transition qui, je pense, avait été bien reçu. Nous aimerions faire ça. Et puis, dans le futur, ce que j'aimerais voir, et ça dépend un petit peu de votre retour, ça veut dire quels sont les sujets qui

vous intéressent, et essayer d'organiser plus de webinaires, de discussions thématiques dans notre langue et d'essayer d'amener une communauté de plus en plus large pour que les gens soient informés et puis, donc, petit à petit, on ait une communauté francophone à l'ICANN qui soit véritablement prête à influencer les débats, à jouer un rôle positif et important dans nos discussions.

Voilà. Donc, j'aimerais vraiment qu'on travaille tous ensemble là-dessus, vraiment de manière concrète, comment est-ce qu'on peut vraiment armer notre communauté de manière positive pour faire avancer les choses. Je pense que tout cela, c'est un travail positif. On parle beaucoup de la communauté anglo-saxonne, mais la réalité, c'est qu'ils ont commencé il y a 20 ans. Donc, ils ont appris, ils ont été informés, ils ont eu le temps pour le faire, donc c'est à nous maintenant de prendre les devants et de construire notre communauté francophone et de l'équiper pour avoir l'influence qu'elle mérite. Donc, on commencera ça avec un webinaire, comme j'ai dit, puis on essaiera, nous, à ICANN, d'essayer de communiquer de manière plus simple, plus innovante, etc., en français. Là-dessus, encore une fois, j'aimerais beaucoup avoir vos idées. Je finis là-dessus, mais si vous me permettez, j'aimerais passer rapidement le microphone à mon grand frère, Pierre.

[Discussions entremêlées]

PIERRE DANDJINO : Merci bien. Bonjour à tous. Toujours un plaisir d'être là. Rapidement – donc, beaucoup de choses ont été dites, et je suis d'accord avec elles. Je peux garantir que nous parlons d'un problème, enfin, culturel. Je crois que lorsque vous parlez de – tout ce que vous avez dit démontre effectivement que nous avons un problème. Et j'ai déjà été interpellé par beaucoup d'entre vous. Mais en même temps, la question, je crois, et comme j'ai toujours répondu, ce n'est pas de se plaindre. C'est ça, moi, mon problème. Ce n'est pas se plaindre tout le temps. Alors, on fait quoi? [Peu clair]

Je crois qu'il faut aller un peu dans le sens de ce qu'a fait notre ami du Sénégal, qui, il y a trois ans, m'a interpellé pour le plan de communication dans notre communauté. Et sans rien me dire, il a démarré, justement, ce travail dans la liste AfrICANN, et j'ai dit que c'est [chapeau]. Il m'a déjà expliqué tout ce que ça lui coûte, et tout le monde a compris que c'était bien.

Et là, je voudrais faire – traiter de l'autre volet de notre participation, c'est le volontariat. C'est vrai que c'est dur, tout ça. Mathieu a fait des choses terribles, c'est vrai, mais il – oui, mais tout ce temps-là, on se demande encore s'il a le temps de s'occuper d'AFNIC. Mais ceci dit – pardon?

[Discussions entremêlées]

Oui, beaucoup d'autres choses, j'imagine, qu'on fait même à la maison. Mais la question, pour moi, c'est jusqu'où nous sommes prêts aussi à donner un peu de notre temps. Parce qu'il y a que ça – parce que ce n'est pas en suppliant que vous allez faire changer l'ICANN et tout, hein? Il n'y a pas de sens! Parce que dans cette affaire, vous avez le business qui est là-dedans, vous avez le Gouvernement envers les intérêts, et ce n'est pas en suppliant vraiment qu'on pourra être là-dedans. Donc, je crois que c'est un travail à faire.

Deuxièmement, et je voudrais terminer là-dessus, c'est un travail qui se fait au niveau des pays eux-mêmes. On se rend compte que beaucoup, par exemple, viennent à ces réunions, mais il n'y a même pas de rapports au niveau national. Alors, l'intérêt serait d'avoir justement un cadre au niveau national où ces informations sont relayés et puis où des volontaires puissent même travailler au niveau d'un certain nombre de sujets et qui sont – moi, je suis un peu [peu clair], les gens viennent ici et après, ils me disent : « Mais j'ai été envoyé ici et je ne savais même pas de quoi ils traitaient »... ça, ce n'est pas normal. Donc, je crois qu'il y a un travail aussi qu'on doit pouvoir faire sur [peu clair], et que ça nous permettra peut-être de suivre [peu clair]. Sans ça, on va se plaindre tout le temps et ça ne réglera rien. Donc, voilà, c'est un peu mon...

EMMANUEL ADJOVI : Merci pour cette conclusion qui résume, en fait, le sens dans lequel nous voulons travailler. Cela rejoint ou renvoie à ce qui se passe habituellement pour les élèves, les étudiants : lorsque tu n'as pas fait les travaux de maison, tu ne peux pas te plaindre des notes que tu obtiens au niveau de la classe. Donc, il y a les travaux domestiques qu'il faut faire. Et ça, nous avons cette obligation. Et nous avons aussi l'obligation à l'échelle de la francophonie d'ouvrir très rapidement un certain nombre de chantiers. Et nous avons dit de façon très claire que le travail de la diversité, nous devons revenir là-dessus et nous préparer pour la suite. Et j'ai bien compris que c'est une préoccupation partagée par tout le monde. Et je dois rappeler que l'année dernière, on a fait une petite déclaration sur la diversité et je voudrais remercier ici Sébastien Bachollet qui a fortement contribué à cela, et remercier également tous ceux qui ont apporté des éléments pour nous nourrir sa déclaration.

Nous devons faire plus maintenant. Et je crois que nous devons commencer par lancer les chantiers en ce qui concerne la diversité et les droits de l'homme.

J'ai noté également qu'il y a une forte demande au niveau du travail de l'IGF parce qu'il faut qu'on élargisse notre horizon dans cette préoccupation. Ça a déjà commencé, certains le savent, mais je pense que la demande est très forte. Nous allons voir comment y contribuer. Et je crois qu'il y a aussi un travail à

faire avec ICANN pour l'information, comment organiser l'information pour qu'on ne soit pas victime de l'infobésité. Et le travail de Mamadou est, en ce sens, très intéressant. Nous avons d'autres idées, et nous allons avancer sur ces idées.

Nous sommes déjà à 10 h 15. Je ne voudrais pas abuser... Pardon? À 9 h 15, à 9 h 15. Je sais qu'il y a plusieurs personnes qui demandent la parole, mais je me pose des questions, est-ce que tout le monde – on doit sortir de la salle parce qu'il y a une autre réunion qui doit se tenir par la suite.

Je voudrais remercier les uns et les autres et laisser monsieur Adja donner un mot de conclusion rapide.

ERIC ADJA :

Merci bien. Je voudrais saluer quelqu'un que j'aurais aimé qu'il parle, mais qui n'a pas parlé, Pierre Ouedraogo, mon prédécesseur. Merci bien. C'est à lui en grande partie que nous devons la stratégie numérique que nous suivons, qui est la feuille de route que les chefs d'État francophones nous ont donnée. Et dans cette stratégie, comme me disait Pierre, quand vous lisez bien, vous verrez qu'il y a une approche révolutionnaire, une approche où il faut y aller plus loin que les discours, il faut aller dans le parcours. Et comme disait l'autre Pierre tout à l'heure, il y a un aspect culturel : la francophonie ne doit pas être seulement l'aspect des déclamations de

déclarations, mais au-delà du discours, il faut aller dans l'action, il faut aller dans le parcours. On ne va pas créer des [peu clair] numérique, mais quelque part, il faut une approche un peu plus révolutionnaire un peu plus révolutionnaire. Comme disait Simon Boliva : « Il faut prouver le mouvement en marchant ». Il faut prendre notre place par l'action, par le mouvement, pas seulement par les paroles, pas seulement par la langue, aussi belle soit-elle, même si c'est le français.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je vous rappelle qu'il y a une réunion sur la Stratégie africaine de l'ICANN demain, mercredi, à 15 h 45, salle *Atlas*. Avec Fadi qui viendra vous voir – ou nous voir. 15 h 45, salle *Atlas*, demain, Stratégie africaine. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]